

RCS : NANCY Code greffe : 5402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANCY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2006 B 00560 Numéro SIREN : 490 581 584 Nom ou dénomination : LUNAMA
--

Ce dépôt a été enregistré le 09/05/2019 sous le numéro de dépôt 3489

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE NANCY

RUE DU GENERAL FABVIER - BP 30 108
54003 NANCY CEDEX
TEL 03 83 40 69 60 (STANDARD)

RECEPISSE DE DEPOT

RDB ASSOCIES
55 avenue D ITALIE
CS 98805
80088 AMIENS CEDEX 2

V/REF :

N/REF : 2006 B 560 / 2019-B-3489

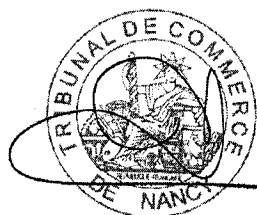
Le greffier du tribunal de commerce de Nancy certifie qu'il a reçu le 07/05/2019,
les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le
30/06/2018.

Concernant la société

LUNAMA
Société par actions simplifiée
rue Boutet de Monvel
54300 Lunéville

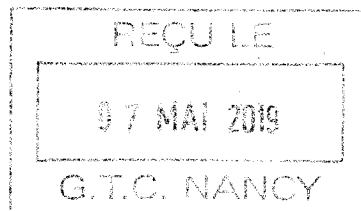
Le dépôt consolidé a été enregistré sous le numéro 2019-B-3489 le 09/05/2019
R.C.S. NANCY 490 581 584 (2006 B 560)

Fait à NANCY le 09/05/2019,
LE GREFFIER ASSOCIE



RDB associés

société d'avocats



Avocats Associés

Olivier REYNAERT

Barreau de Paris
o.reynaert@rdbassociés.com

Eric DELECROIX

Barreau d'Amiens
e.delecroix@rdbassociés.com

Raphaël BENILLOUCHE

Docteur en droit
Barreau de Paris
r.benillouche@rdbassociés.com

Daniel GAUBOUR

Barreau d'Amiens
d.gaubour@rdbassociés.com

Julien DAUSSY

Barreau de Paris
j.daussey@rdbassociés.com

Anne-Sophie BRUNEL

Barreau d'Amiens
as.brunel@rdbassociés.com

Avocats

Angéline MOULA

Barreau de Paris
a.moula@rdbassociés.com

Mihaela BALAN

Barreau d'Amiens
m.balan@rdbassociés.com

Virginie BOULNOIS

Barreau d'Amiens
v.boulnois@rdbassociés.com

François PEYRON

Barreau de Paris
f.peyron@rdbassociés.com

Jorge GARCIA VELEZ

Barreau de Paris
j.garcia@rdbassociés.com

Alexandre PENILLET

Barreau de Paris
a.penillet@rdbassociés.com

Céline ANDRÉ

Barreau d'Amiens
c.andre@rdbassociés.com

Jamila LOUGHLAM

Barreau de Paris
j.loughlam@rdbassociés.com

Juristes

Muriel CANDELIER

m.candelier@rdbassociés.com

Corinne FAGUE

c.fague@rdbassociés.com

Christiane FERRATY

c.ferraty@rdbassociés.com

Cyrille MARTIN

c.martin@rdbassociés.com

11, RUE LAUGIER
75017 PARIS
TÉL. 01 48 78 78 22
FAX 01 48 78 78 23
Toque P 0519

55, AVENUE D'ITALIE
CS 98805
80088 AMIENS CEDEX 2
TÉL. 03 22 90 40 40
FAX 03 22 90 40 50

www.rdbassociés.com

SELARL au capital de 500 000 € - Siège social : 11, rue Laugier - 75017 Paris - RCS Paris 450 012 935

Greffé du Tribunal de Commerce

Cité Judiciaire

2 Rue du Général Fabvier – BP 30108

54003 NANCY CEDEX

N/Réf : ED/SM

Dossier : **LUNAMA**

Objet : Dépôt des comptes consolidés - exercice clos le **30/06/2018**

Amiens, le 6 mai 2019

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de trouver sous ce pli, les documents relatifs au dépôt des comptes consolidés de la Société **LUNAMA** sur l'exercice clos le **30 Juin 2018**, savoir :

- 1 exemplaire du rapport sur la gestion du groupe,
- 1 exemplaire du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés,
- Un chèque de **45,73 €** pour frais de Greffe.

Nous vous remercions d'effectuer le dépôt de ces pièces et de nous adresser le récépissé de dépôt à notre adresse du bureau d'AMIENS :

RDB Associés - 55 Avenue d'Italie – CS 98805 – 80088 AMIENS CEDEX 2.

Vous en souhaitant bonne réception,

Nous vous prions de croire, Cher Monsieur, en l'assurance de nos sentiments distingués.

Mihaela BALAN

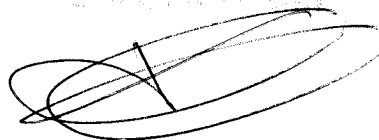
Eric DELECROIX

1- États financiers

1.1-Compte de résultat consolidé

Libellé	2018	2017
Chiffres d'affaires	44 840 411	42 189 279
Autres produits d'exploitation	532 565	827 961
Produits d'exploitation	45 372 976	43 017 240
Achats consommés	(35 927 815)	(33 529 492)
Autres charges d'exploitation	(2 012 228)	(2 535 833)
Impôts et taxes	(719 804)	(768 697)
Charges de personnel	(4 592 796)	(4 685 514)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(1 652 551)	(1 342 318)
Charges d'exploitation	(44 905 195)	(42 861 853)
Résultat d'exploitation	467 782	155 387
Produits financiers	7 070	884
Charges financières	(291 673)	(315 101)
Résultat financier	(284 603)	(314 217)
Opérations en commun		
Résultat courant des entreprises intégrées	183 178	(158 829)
Produits exceptionnels	1 207 870	992 643
Charges exceptionnelles	(925 106)	(890 766)
Résultat exceptionnel	282 764	101 877
Impôts sur les résultats	361 726	(64 422)
Résultat net des entreprises intégrées	827 669	(121 374)
Dotations aux prov. des écarts d'acquisition (impairment)		
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	(766 409)	(766 409)
Quote-part dans les résultats des entreprises en mises en équiv.		
Résultat net de l'ensemble consolidé	61 260	(887 783)
Intérêts minoritaires	2 830	974
Résultat net (Part du groupe)	58 430	(888 757)
Résultat par action	46,74	-711,01
Résultat dilué par action	46,74	-711,01

1.2-Bilan consolidé



Libellé		Clôture	Ouverture
Capital souscrit non appelé			
Ecart d'acquisition			
Immobilisations incorporelles	1	260 590	1 026 999
Immobilisations corporelles	2	7 884 338	7 889 220
Immobilisations financières	2	11 375 772	12 086 000
Titres mis en équivalence	3	2 095 312	1 976 199
Actif immobilisé	3	21 616 011	22 978 418
Stocks et en-cours	4	3 797 971	4 165 471
Clients et comptes rattachés	5	851 186	924 367
Impôts différés - actif			705 717
Autres créances et comptes de régularisation	5	1 404 349	2 259 284
Valeurs mobilières de placement	6		
Disponibilités	6	387 914	382 435
Intérêts courus non échus s/ dispo.	6		
Actif circulant		6 441 420	8 437 274
Total Actif		28 057 431	31 415 692
Capital		50 000	50 000
Primes liées au capital		1 405 000	1 405 000
Ecart de réévaluation			
Réserves			
Résultat net (Part du groupe)		(1 941 412)	(1 487 592)
Capitaux propres (Part du groupe)	7	(427 981)	(921 350)
Intérêts minoritaires		44 772	41 423
Autres fonds propres	8	71 535	(2)
Ecart d'acquisition passif	1		
Provisions et impôts différés	8	2 311 242	3 224 078
Provisions		2 311 242	3 224 078
Dettes financières	9	21 917 416	24 370 338
Fournisseurs et comptes rattachés	10	2 817 104	2 819 293
Autres dettes et comptes de régularisation	10	1 323 344	1 881 913
Dettes		26 057 864	29 071 544
Total Passif		28 057 431	31 415 692

1.3-Tableau de flux de trésorerie consolidé

Libellé	2018
Résultat net total des entités consolidées	61 260
Dotations / Reprises aux amortissements et provisions	2 137 286
Variation de l'impôt différé	(110 571)
Éléments calculés ou gains/pertes liés aux var. de juste valeur	(6 033)
Élimination des plus ou moins values de cessions d'actifs	(355 124)
Élimination de la quote-part de résultat des sociétés MEE	
Dividendes reçus des mises en équivalence	
Variation du BFR lié à l'activité (provisions incluses)	1 155 337
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'EXPLOITATION (I)	2 882 155
Acquisitions d'immobilisations	(2 649 984)
Cessions d'immobilisations	1 146 909
Incidence des variations de périmètre	
Opérations internes Haut de Bilan	
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'INVESTISSEMENT (II)	(1 497 938)
Émissions d'emprunts	2 593 033
Remboursements d'emprunts	(3 788 046)
Dividendes versés des filiales	11
Dividendes reçus/versés de la société mère	29 425
Augmentations / réductions de capital	
	(3 985)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT	(1 169 562)
Variation de change & juste valeur sur Trésorerie	
VARIATION DE FLUX TRÉSORERIE (I + II + III + IV)	214 655
Trésorerie : ouverture	(1 252 084)
Trésorerie : correction à-nouveaux / reclassements	4 090
Trésorerie : clôture	(1 033 339)

Les mouvements constatés sur les acquisitions et cessions d'immobilisations proviennent notamment de la reprise en 2018 d'écritures de cadrage comptabilisées en 2017 sur le retraitement des crédits-baux suite au changement de logiciel de consolidation.

1.4-Variations des capitaux propres

Libellé	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Auto-contrôle	Réserves de conversion groupe	Résultat net (Part du groupe)	Capitaux propres (part du groupe)	Intérêts minoritaires - Capitaux propres
N-1	50 000	1 405 000	(1 487 592)			(888 757)	(921 350)	41 423
Affectation du résultat N-1			(374 389)			374 389		(0)
Distribution/ brut versé			29 425				29 425	11
Var. de capital en numéraire et souscrip								
Résultat						58 430	58 430	2 830
Autres augmentations, diminutions			406 021				406 021	
Reclass, restruct., chang. de méth.			(508)				(508)	508
Ecart de conv. - Effet de change								
Variations de périmètre								
Autres			(514 369)			514 368	(0)	0
N	50 000	1 405 000	(1 941 412)			58 430	(427 981)	44 772

Les écritures impactant les comptes de réserves proviennent notamment de la reprise des écriture de cadrage comptabilisées en 2017 suite au changement de logiciel de consolidation.

2. Présentation du groupe, faits marquants de l'exercice et comparabilité des comptes

2.1 Présentation du groupe et évolution

La société mère :

S.A.S. LUNAMA

Centre commercial E.Leclerc, Rue du Boutet de Monvel – 54 300 LUNEVILLE

Activité : Holding mixte détenant des participations dans les sociétés LUNEDIS et ALPHIMAX. Un contrat de location gérance permet à la S.A.S. LUNAMA d'exploiter le fonds de commerce de la S.A.S. LUNEDIS.

Les sociétés filiales :

S.A.S. LUNEDIS

Centre commercial E.Leclerc, Rue du Boutet de Monvel – 54 300 LUNEVILLE

Activité : Bailleur de fonds de commerce

Détention : 99.61%

Société filiale de LUNAMA et de LUNEDIS :

S.C.I. ALPHIMAX

Centre commercial E.Leclerc, Rue du Boutet de Monvel – 54 300 LUNEVILLE

Activité : Location immobilière

Détention : 10% par LUNEDIS et 90% par LUNAMA

2.2 Faits marquants de l'exercice

L'exercice 2017 / 2018 a été marqué par le changement de l'expert-comptable en charge de l'établissement des comptes consolidés et ainsi du logiciel utilisé pour l'établissement de ces derniers.

Des reclassements de compte à compte ont donc été nécessaires.

2.3 Changements de méthodes

Les impôts différés actifs et passifs ont été compensés dans les comptes consolidés au 30/06/2018.

Aucun autre changement de méthode n'est à signaler.

2.4 Comptes consolidés et incidence des effets de périmètre

Aucun changement de périmètre n'a eu lieu entre les exercices 2017 et 2018.

3. Méthodes et principes de consolidation

3.1-Principes généraux

Les comptes consolidés du groupe sont établis suivant les principes comptables français édictés par la loi n°85.11 du 3 janvier 1985 et son décret d'application n°86.221 du 17 février 1986, ainsi que par le règlement du CRC n° 99-02 du 22 juin 1999, modifié par le règlement du CRC n° 2005-10 du 3 novembre 2005.

Les comptes consolidés ont été arrêtés au 30/06/2018.

Les comptes consolidés sont présentés en euros.

Date de clôture et durée des exercices

Société	Date de clôture N	Durée exercice N (en mois)	Date de clôture N-1	Durée exercice N-1 (en mois)
S.A.S. LUNAMA	30/06/2018	12	30/06/2017	12
S.A.S. LUNEDIS	30/06/2018	12	30/06/2017	12
S.C.I. ALPHIMAX	31/12/2017	12	31/12/2016	12

3.2-Périmètre et méthodes de consolidation

a) Périmètre de consolidation

Libellé	Méthode	% d'intérêt (Clôture)	% d'intérêt (Ouverture)
LUNAMA	IG	100,00	100,00
LUNEDIS	IG	99,61	99,61
ALPHIMAX	IG	99,96	99,96

Les sociétés dans lesquelles le Groupe dispose, directement ou indirectement, du contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Au 30 juin 2018, le périmètre comprenait 3 sociétés. Toutes sont intégrées globalement.

b) Variation du périmètre de consolidation

Aucun changement de périmètre n'a été opéré au cours de l'exercice.

SAS VDB et ASSOCIÉS

3.3-Écarts d'acquisition et écart d'évaluation

Lors de la première consolidation d'une entreprise contrôlée exclusivement, la valeur d'entrée des éléments identifiables de son actif et de son passif est évaluée :

- Pour les biens destinés à l'exploitation, à la valeur d'utilité des actifs et des passifs,
Pour les biens non destinés à l'exploitation, à leur valeur de marché à la date d'acquisition, ou, en l'absence de marché, à la valeur nette vénale des coûts de sortie.

On appelle « écart d'évaluation » la différence entre la valeur d'entrée dans le bilan consolidé et la valeur comptable du même élément dans le bilan de l'entreprise contrôlée.

La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition.

L'écart d'acquisition déterminé lors de la première consolidation d'une société correspond donc à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part de capitaux propres retraités de la société à la date de prise de contrôle.

▪ Ecarts d'acquisition positifs

Un écart d'acquisition positif représente l'excédent entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition. Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif dans le poste « Ecarts d'acquisition ».

▪ Ecarts d'acquisition négatifs

Un écart d'acquisition négatif correspond généralement soit à une plus-value potentielle du fait d'une acquisition effectuée dans des conditions avantageuses, soit à une rentabilité insuffisante de l'entreprise acquise. Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits au passif au poste « Provisions pour risques et charges ».

La Holding S.A.S. LUNAMA a racheté le 21/09/2006 le groupe MONVEL. La S.A.S. LUNAMA est devenue le 01/02/2007 une holding exploitante dont l'activité principale est l'exploitation d'un fonds de commerce d'hypermarché sous l'enseigne E.LECLERC. La société LUNAMA S.A.S. a absorbé la société MONVEL S.A.S., par transmission universelle de patrimoine (article 210A et 210B du CGI) à effet au 01/02/2007. En application du CRC-04-01, le mali de fusion résultant de l'absorption de la société MONVEL S.A.S. s'est élevé à la somme de 8 119 292 € dans les comptes sociaux. Ce mali a été retraité dans les comptes consolidés conformément aux normes comptables en vigueur et a été reclassé en écart d'acquisition.

SAS VDB et ASSOCIES

Commissaire aux comptes
Fiduciaire Rhénane d'Audit et de Comptabilité

L'achat des titres de la société MONVEL a généré les écarts suivants :

- Ecart d'évaluation – SCI ALPHIMAX

Constructions d'un valeur brute de 459 785 euros se décomposant de la manière suivante :

CONSTRUCTION REEVALUATION ALPHIMAX 2018							
LOT	DUREE UTILITE	MONTANTS	AMTS CUMULES	AMT 30/06/18	AMT TOTAL CUMULE 30/06/18	VNC	% MOYEN RETENU
VRD ET GROS	25	183 914,00	79 412,21	7 356,56	86 768,77	97 145,23	40%
CHARPENTE	25	36 782,80	15 882,43	1 471,31	17 353,74	19 429,06	8%
COUVERTURE	20	36 782,80	19 853,06	1 839,14	21 692,20	15 090,60	8%
SERRURERIE	10	32 184,95	34 742,89	-2 557,94	32 184,95	0,00	7%
ISOLATION	15	22 989,25	16 544,24	1 532,62	18 076,86	4 912,39	5%
CARRELAGE	15	22 989,25	16 544,24	1 532,62	18 076,86	4 912,39	5%
SOLS AUTRE	7	4 597,85	4 597,85	0,00	4 597,85	0,00	1%
PEINTURE	10	13 793,55	14 889,83	-1 096,28	13 793,55	0,00	3%
CHAUFF CLIM	15	32 184,95	23 161,87	2 145,66	25 307,53	6 877,42	7%
SPRINKLER	15	27 587,10	19 853,06	1 839,14	21 692,20	5 894,90	6%
ELECTRICITE	15	45 978,50	33 088,40	3 065,23	36 153,63	9 824,87	10%
TOTAL :		459 785,00	278 570,08	17 128,06	295 698,14	164 086,86	

- Ecart d'évaluation – LUNEDIS S.A.S.

Fonds de commerce : 1 602 000 euros

Suite à la transposition de la directive comptable 2013/34/UE (ANC 2015-07), cette plus-value est constatée en écart d'acquisition déduction faite des intérêts minoritaires. Un écart d'acquisition sur fonds de commerce a été comptabilisé pour un montant de 1 595 752 euros, net d'intérêts minoritaires.

Constructions d'un valeur brute de 3 482 000 euros (dont 1 160 550 euros d'impôts différés passif) se décomposant de la manière suivante :

CONSTRUCTION REEVALUATION LUNEDIS 2018							
LOT	DUREE UTILITE	MONTANTS	AMTS CUMULES	AMT 30/06/18	AMT TOTAL CUMULE 30/06/18	VNC	% MOYEN RETENU
VRD ET GROS	25	1 392 800,00	601 397,05	55 712,00	657 109,05	735 690,95	40%
CHARPENTE	25	278 560,00	120 279,41	11 142,40	131 421,81	147 138,19	8%
COUVERTURE	20	278 560,00	150 349,26	13 928,00	164 277,26	114 282,74	8%
SERRURERIE	10	243 740,00	263 111,21	-19 371,21	243 740,00	0,00	7%
ISOLATION	15	174 100,00	125 291,08	11 606,67	136 897,75	37 202,25	5%
CARRELAGE	15	174 100,00	125 291,08	11 606,67	136 897,75	37 202,25	5%
SOLS AUTRE	7	34 820,00	34 820,00	0,00	34 820,00	0,00	1%
PEINTURE	10	104 460,00	112 761,95	-8 301,95	104 460,00	0,00	3%
CHAUFF CLIM	15	243 740,00	175 407,44	16 249,33	191 656,77	52 083,23	7%
SPRINKLER	15	208 920,00	150 349,26	13 928,00	164 277,26	44 642,74	6%
ELECTRICITE	15	348 200,00	250 582,07	23 213,33	273 795,40	74 404,60	10%
TOTAL :		3 482 000,00	2 109 639,81	129 713,24	2 239 353,05	1 242 646,95	

La durée d'amortissements des écarts d'acquisition positifs appliquée correspond à la durée retenue pour le calcul de la rentabilité globale de l'investissement. En l'espèce, une durée de 12 ans a été retenue. L'écart d'acquisition sur le fonds de commerce n'est pas amortissable.

La dépréciation sur ce fonds de commerce d'un montant de 1 492 594 euros calculé au 30/06/2015 a été reclassée en dépréciation sur écart d'acquisition.

Au 30/06/2018, l'écart d'acquisition se décompose de la manière suivante :

- Valeur brute de l'écart d'acquisition comptabilisé :	10 792 453 euros
- Dépréciation constatée en 2015 :	- 1 492 594 euros
- Amortissements cumulés au 30/06/2017 :	- 8 272 860 euros
- Amortissements de l'exercice 2018 :	<u>- 766 409 euros</u>
- Valeur nette de l'écart d'acquisition au 30/06/2018 :	260 590 euros

Un écart d'acquisition négatif d'un montant de 19 631 euros a été calculé lors de l'acquisition de la société LUNEDIS par la société LUNAMA. Cet écart d'acquisition a été comptabilisé en provision pour risques et charges et a été repris en totalité.

3.4-Règles et méthodes comptables

Les comptes ont été arrêtés par le Président. Ils sont établis dans la perspective de la continuité d'exploitation et le principe de permanence des méthodes comptables a été respecté.

a) Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées en application des règles issues du plan comptable général (CRC 99-03) et mises à jour par les règlements CRC 2002-10, CRC 2002-07 et CRC 2004-06 sur les actifs et leur dépréciation.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires, hors frais d'acquisition et d'emprunt, déduction faite des rabais, remises ou ristournes obtenus) ou à leur coût de production.

▪ Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- Immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- Immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens généralement admis dans la profession.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie

Les biens financés par crédit-bail ont été portés à l'actif du bilan comme s'ils avaient été financés par emprunt. Le règlement CRC n°99-02 considère comme méthode préférentielle la comptabilisation suivante :

- au bilan, sous forme d'une immobilisation et d'un emprunt correspondant ;
- au compte de résultat, sous forme d'une dotation aux amortissements et d'une charge financière.

▪ Dépréciation des actifs immobilisés

Les actifs immobilisés et les autres immobilisations incorporelles, sont soumis à des tests de dépréciation si des indices de perte de valeur tangibles existent en cours d'exercice ou à la clôture.

Une provision pour dépréciation est constatée dans le cas où leur valeur d'utilité pour le Groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

▪ Test de dépréciation des fonds de commerce

Un fonds de commerce est inscrit à l'actif du groupe :

- Fonds de commerce de 12 386 695.77 euros acquis par la société LUNEDIS en date du 28/12/2000.

Ce fonds de commerce n'est pas amorti. L'avis de la CNCC (bulletin 126 juin 2002) précise que « dans les comptes consolidés depuis l'entrée en vigueur du règlement 99-02 du CRC, le fonds de commerce acquis est représentatif d'un bien corporel identifiable (part de marché) qui doit être amorti si sa valeur s'amoindrit du fait du temps de l'usage ».

La commission des études comptables a rappelé que les modalités retenues à savoir amortissement ou non devraient être appliquées de façon homogène entre les comptes annuels et les comptes consolidés. Elle a également rappelé les règles générales applicables à l'évaluation des éléments d'actifs selon lesquelles, lors de l'arrêté des comptes, il doit être procédé à la constitution d'une provision si la valeur actuelle du bien est notablement inférieure à sa valeur comptable. (Bulletin CNCC n°112 de décembre 1998).

Le test de dépréciation pratiqué sur ce fonds de commerce n'a pas fait apparaître de perte de valeur. Aucune dépréciation n'est à constater sur cet exercice.

b) Immobilisations financières

Elles comprennent principalement des prêts, cautionnements et autres créances, ainsi que des titres de participation non consolidés. Une dépréciation est constituée si leur valeur d'utilité pour le Groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

Les titres de participation sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition. Cette valeur est comparée en fin de période à la valeur d'usage de ces mêmes titres après prise en compte de la quote-part de capitaux propres correspondant à la participation, des perspectives de rentabilité, de la position sur le marché et, le cas échéant, de leur valeur en bourse.

c) Stocks

Les stocks de la société LUNAMA sont évalués au PNR (prix net de toutes ristournes inconditionnelles ou conditionnelles considérées comme maîtrisées, y compris les CGV et les CPV).

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

d) Créances clients et autres créances

Les actifs circulants sont comptabilisés à leur valeur nominale. Une provision est constituée lorsqu'une perte apparaît comme probable ; la charge est considérée comme normale et courante à l'exception de dépréciations qui présentent un caractère exceptionnel du fait de leur contexte ou de leur montant.

e) Modalités de calcul du résultat par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé – part du groupe – se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice.

Aucun instrument dilutif ayant été émis, le résultat dilué par action correspond au résultat par action.

f) Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable. Les écarts temporaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal sont traduits dans les comptes.

Les effets de variations de taux d'impôts et/ou le changement de règles fiscales sur les actifs et passifs d'impôts différés existant affectent le résultat de l'exercice.

Conformément au règlement 99-02 du CRC, les actifs et passifs d'impôt différés sont compensés lorsqu'ils concernent une même entité fiscale.

L'impôt est calculé sans actualisation.

Les impôts différés sont calculés sur :

- Les décalages fiscaux temporaires
- Les retraitements de crédit-bail
- Les indemnités de retraite
- Les éliminations de cessions internes d'immobilisations

Conformément au règlement 99-02, le respect des conditions de constatation des actifs d'impôt différé doit être réexaminé à chaque clôture.

Conformément au règlement 99-02, §310 et 312, les actifs d'impôt différé, qu'ils soient liés à des différences temporaires déductibles, à des crédits d'impôt ou à des pertes fiscales reportables, ne sont pris en compte que si leur récupération est probable.

g) Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée dès lors qu'il existe à l'encontre de la société une obligation (légale, réglementaire ou contractuelle) résultant d'événements antérieurs, lorsqu'il est probable ou certain qu'elle engendrera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente, et que le montant peut être évalué de façon fiable.

Le montant constaté en provision représente la meilleure estimation du risque à la date d'établissement du bilan consolidé. Les provisions sont présentées à leur valeur nominale non actualisée.

SAS VDB et ASSOCIÉS

Commissaire aux Comptes

h) Engagements de retraite

Les engagements de retraite font l'objet d'une mention dans l'annexe des comptes annuels sociaux.

Dans les comptes consolidés ainsi présentés, ces engagements sont comptabilisés (méthode préférentielle).

Les engagements de retraite ont été calculés en évaluant selon la méthode prospective (méthode préférentielle), ce que la société devrait verser à ses salariés partant en retraite en fonction :

- de la législation sociale et la convention collective nationale appliquée par la société,
- de la durée d'activité restante des salariés supposés présents au moment de leur départ en retraite en fonction du taux de rotation du personnel et des tables de mortalités,
- des salaires réévalués jusqu'à la date de départ en retraite,
- du taux d'actualisation de 1.3%.

Les engagements de retraite sont déterminés en retenant l'hypothèse selon laquelle le départ est à l'initiative du salarié (âge retenu : 63 ans).

Le calcul de l'engagement de retraite a été effectué en tenant compte des charges sociales à hauteur de 32%.

Le montant des engagements en matière d'indemnité de fin de carrière s'élève à 353 824 euros au 30 juin 2018.

i) Dividendes intragroupes

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2018, la société ALHPIMAX a versé :

- 22 579 euros à la société LUNEDIS ;
- 203 215 euros à la société LUNAMA.

j) Ecritures intragroupes

Les créances et dettes réciproques ainsi que les produits et charges réciproques ont été éliminés.

k) Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont des « provisions qui ne correspondent pas à l'objet normal d'une provision et comptabilisées en application de dispositions légales ».

Ces provisions n'ont pas un caractère économique bien prononcé et sont dans les comptes individuels une entorse au principe de prééminence de la réalité financière sur l'apparence juridique. Aussi, elles doivent être éliminées dans le cadre du retraitement vers les comptes consolidés.

l) Intégration fiscale

Les sociétés LUNEDIS et ALPHIMAX sont comprises dans un périmètre d'intégration fiscale dont la S.A.S. LUNAMA est société mère.

La troisième conception, dite la « méthode de réallocation des économies », définie dans l'avis relatif aux règles comptables applicables aux sociétés qui optent pour le régime de l'intégration fiscale du Conseil National de la Comptabilité (avis n°37 du CNC du 2 juin 1989), a été choisie, notamment en ce qui concerne la répartition de l'impôt sur les sociétés.

Dans cette conception :

- Les charges d'impôts sont supportées par chacune des sociétés (mère et filiale) comme en l'absence d'intégration fiscale, sauf pour les sociétés intégrées qui ont été déficitaires pendant l'intégration et qui sont redevenues bénéficiaires (compte tenu du produit constaté antérieurement) ;
- Les économies d'impôt réalisées par le groupe grâce aux déficits sont réallouées immédiatement aux sociétés déficitaires, qui bénéficient ainsi d'un produit immédiat ;
- Les économies ou complément d'impôt, réalisées par le groupe, liées aux corrections des assiettes fiscales sont conservées chez la société mère ;
- Les économies d'impôt liées à l'utilisation des avoirs fiscaux et crédits d'impôt sont utilisées par la société mère pour le paiement de l'IS.

m) CICE

Il a été constaté au 30 juin 2018 un Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi d'un montant de 221 708 euros, calculé en fonction des salaires versés du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017 dont 103 773 avaient été provisionnés en produit à recevoir au 30/06/2017.

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi calculé en fonction des salaires du 1^{er} janvier 2018 au 30 juin 2018 a été provisionné en produit à recevoir pour un montant de 85 407 euros.

Ce crédit d'impôt d'un montant global de 203 342 euros a été comptabilisé en déduction de l'impôt sur les sociétés.

Le CICE de l'année 2017 a été utilisé conformément à son objet d'amélioration de la compétitivité de l'entreprise. Des actions ont également été menées en matière d'investissement et de reconstitution du fonds de roulement.

n) Informations complémentaires et éléments significatifs de l'exercice

Les comptes consolidés 2018 du groupe n'ont pas été établis par le même cabinet d'expertise comptable qu'en 2017. Il en résulte de nombreux reclassements.

4. Notes annexes sur les postes du bilan

4.1-Détail des écarts d'acquisition (goodwill)

Libellé	Ouverture	Clôture	Entrées de périmètre	Sorties de périmètre	Dotations	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Ecart d'acquisition	10 792 453	10 792 453						
Amortissements des écarts d'acquisition	(9 765 454)	(10 531 863)			(766 409)			
Provisions des écarts d'acquisition								
Valeur nette	1 026 999	260 590			(766 409)			
Ecarts d'acquisition - passif								
Reprise - écarts d'acquisition - passif								
Valeur nette								

Les écarts d'acquisitions sont affectés aux entités suivantes :

Libellé	Brut	Amort.	Dépréciat.	Net
Ecart d'acquisition	10 792 453	(10 531 863)		260 590
LUNEDIS				
Partenaires hors groupe				260 589
Ecarts d'acquisition - passif				
Partenaires hors groupe				

4.2-Immobilisations corporelles et incorporelles

Le détail des valeurs brutes s'établit selon le tableau suivant :

Libellé	Ouverture	Clôture	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Frais d'établissement							
Frais de recherche & développement							
Concessions, brevets et droits similaires, brevets, licences	303 375	305 375	2 000				
Droit au bail							
Fonds commercial	12 386 696	12 386 696					
Autres immobilisations incorporelles							
Immobilisations incorporelles en cours							
Avances et acomptes s/imm. incorp.							
Immobilisations incorporelles	12 690 071	12 692 071	2 000				
Terrains	1 016 793	1 016 794					1
Agencements et aménagements de terrains							
Constructions	13 343 967	13 489 861	181 144	(35 250)			
Constructions sur sol d'autrui							
Installations techniques, matériel & outillage	5 674 598	4 922 650	1 237 136	(557 549)			(1 431 534)
Autres immobilisations corporelles	4 710 817	3 320 027	343 913	(1 700 296)			(34 407)
Immobilisations corporelles en cours		247 917	247 917				
Avances et acomptes s/imm. corp.	5 722			(5 722)			
Immobilisations corporelles	24 751 898	22 997 250	2 010 110	(2 298 818)			(1 465 941)
Immobilisations corporelles et incorporelles	37 441 968	35 689 321	2 012 110	(2 298 818)			(1 465 941)

Le détail des amortissements s'établit selon le tableau suivant :

Libellé	Ouverture	Clôture	Dotation	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Amortissements des frais d'établissement							
Amortissements des frais de rech. & développ.							
Amortissements concessions, brevets & droits similaires	(291 444)	(298 327)	(6 883)				
Amortissements droit au bail							
Amortissements fonds commercial							
Amortissements des autres immos incorp.							
Immobilisations incorporelles	(291 444)	(298 327)	(6 883)				
Amort. sur agencements et aménagements de terrains							
Amortissements des constructions	(5 903 496)	(6 474 640)	(606 394)	35 250			
Amortissements des constructions sur sol d'autrui							
Amortissements install tech. matériel & outil.	(3 368 201)	(2 581 283)	(420 949)	537 370			670 496
Amortissements des autres immobilisations corp.	(3 394 200)	(2 565 556)	(157 651)	956 239			30 058
Immobilisations corporelles	(12 665 897)	(11 621 478)	(1 184 994)	1 528 859			700 554
Immobilisations corporelles et incorporelles	(12 957 342)	(11 919 805)	(1 191 876)	1 528 859			700 554

La synthèse des immobilisations corporelles et incorporelles est la suivante :

Libellé	Immobilisations incorporelles	Amortissements des immobilisations incorporelles	Provisions des immobilisations incorporelles	Valeur nette
Ouverture	12 690 071	(291 444)	(4 509 406)	7 889 220
Augmentation (Inv,Emp)				
Dotation	2 000			2 000
Diminution (Cess, Remb.)		(6 883)		(6 883)
Reprise				
Autres variations				
Effet de change et réévaluation				
Variations de périmètre				
Clôture	12 692 071	(298 327)	(4 509 406)	7 884 338

Libellé	Immobilisations corporelles	Amortissements des immobilisations corporelles	Provisions des immobilisations corporelles	Valeur nette
Ouverture	24 751 898	(12 665 897)		12 086 000
Augmentation (Inv,Emp)				
Dotation	2 010 110			2 010 110
Diminution (Cess, Remb.)		(1 184 994)		(1 184 994)
Reprise	(2 298 818)	1 528 859		(769 959)
Autres variations				
Effet de change et réévaluation				
Variations de périmètre				
Clôture	22 997 250	(11 621 478)		11 375 772

4.3-Immobilisations financières et titres mis en équivalence

Le détail des valeurs brutes s'établit selon le tableau suivant :

Libellé	Ouverture	Clôture	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Variation de la Situation nette MEE	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Titres de participation	147 923	147 923						
Dividendes à recevoir								
Créances rattachées à des participations - part > 1 an								
Créances rattachées à des participations - part < 1 an								
Intérêts courus sur créances et prêts								
Versements restant à effectuer sur titres de part. non libérés								
Titres immobilisés (non courants)	1 734 742	1 855 167	142 252	(21 826)				
Titres immobilisés (courants)								
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille								
Prêts	4 890			(4 890)				
Dépôts et cautionnements versés	30 226	30 226						
Autres créances immobilisées	58 419	61 996	3 825	(248)				
Actions propres								
Prêts, cautionnements et autres créances - part > 1 an								
Prêts, cautionnements et autres créances - part < 1 an								
Versements restant à effectuer sur titres immo. non libérés								
Compte d'ajustement (intra-groupe haut de bilan)								
Compte de Liaison (Intra-groupe haut de bilan)								
Compte de Liaison (Cessions internes)								
Immobilisations financières	1 976 199	2 095 312	146 077	(26 964)				
Titres mis en équivalence								
Actifs financiers	1 976 199	2 095 312	146 077	(26 964)				

La synthèse des immobilisations financières est la suivante :

Libellé	Immobilisations financières	Provisions sur immobilisations financières	Valeur nette
Ouverture	1 976 199		1 976 199
Augmentation (Inv,Emp)			
Dotation	146 077		146 077
Diminution (Cess, Remb.)			
Reprise	(26 964)		(26 964)
Autres variations			
Effet de change et réévaluation			
Variations de périmètre			
Clôture	2 095 312		2 095 312

Les créances immobilisées se décomposent par nature et par échéance comme suit :

Libellé	Clôture	< 1an	1 << 5 ans	> 5 an
Créances rattachées à des participations - part > 1 an				
Créances rattachées à des participations - part < 1 an				
Intérêts courus sur créances et prêts				
Prêts				
Dépôts et cautionnements versés				
Autres créances immobilisées	30 226			
Prêts, cautionnements et autres créances - part > 1 an	61 996			
Prêts, cautionnements et autres créances - part < 1 an				
Créances - Actif immobilisé	92 222			

4.4-Stocks et en-cours

Libellé	Brut	Dépréciat.	Clôture	Brut	Dépréciat.	Ouverture
Stocks M, fournitures et aut. Approvisionnements	15 910		15 910	20 420		20 420
En-cours de biens						
En-cours de services						
Produits intermédiaires finis						
Stocks de marchandises	3 877 288	(95 228)	3 782 061	4 219 068	(74 017)	4 145 051
Stocks et en-cours	3 893 198	(95 228)	3 797 971	4 239 488	(74 017)	4 165 471

4.5-Clients et comptes rattachés, autres créances et comptes de régularisation

Libellé	Brut	Dépréciat.	Clôture	Brut	Dépréciat.	Ouverture
Avances et acomptes versés sur commandes	119 889		119 889	159 629		159 629
Clients et comptes rattachés - part > 1 an				(667)		(667)
Clients et comptes rattachés - part < 1 an	736 411	(5 114)	731 297	770 281	(4 876)	765 405
Clients et comptes rattachés	856 301	(5 114)	851 186	929 243	(4 876)	924 367
Créances sur personnel & org. sociaux - part > 1an						
Créances sur personnel & org. Sociaux - part < 1 an	10 106		10 106	895		895
Créances fiscales hors IS - part > 1an						
Créances fiscales hors IS- part < 1an	257 413		257 413	763 220		763 220
Impôts différés - actif				705 717		705 717
Créances liées à l'intégration fiscale						
Etat, Impôt sur les bénéfices - part > 1an						
Etat, Impôt sur les bénéfices - part < 1an	835 768		835 768	566 196		566 196
Comptes courants - part > 1an						
Comptes courants - part < 1an	68 610		68 610	145 228		145 228
Actionnaires : capital appelé non versé						
Créances successions d'actifs - part > 1an						
Créances successions d'actifs - part < 1an						
Autres créances - part > 1an					(5 362)	(5 362)
Autres créances - part < 1an	80 397		80 397	589 127		589 127
Produits à recev. (Quote part rés. SNC)						
Intérêts courus sur créances						
Compte d'ajustement (intra-groupe bas de bilan)						
Compte de liaison (Ecritures d'élimination)						
Compte de liaison (Intra-groupe bas de bilan)						
Charges à répartir						
Primes sur obligations - part > 1 an						
Primes sur obligations - part < 1 an						
Compte de liaison actif						
Ecart de conversion - actif						
Charges constatées d'avance - part > 1an						
Charges constatées d'avance - part < 1 an	152 055		152 055	200 181		200 181
Autres créances et comptes de régularisation	1 404 349		1 404 349	2 970 363	(5 362)	2 965 001
Total	2 260 650	(5 114)	2 255 535	3 899 607	(10 239)	3 889 368

Les clients et comptes rattachés, les autres créances et les comptes de régularisation se décomposent par nature et par échéance comme suit :

Libellé	Total	< 1 an	1 << 5 ans	> 5 ans
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés - part > 1 an	119 889	119 889		
Clients et comptes rattachés - part < 1 an				
Clients et comptes rattachés	736 411	736 411		
	856 301	856 301		
Créances sur personnel & org. sociaux - part > 1 an				
Créances sur personnel & org. Sociaux - part < 1 an	10 106	10 106		
Créances fiscales hors IS - part > 1 an				
Créances fiscales hors IS - part < 1 an				
Impôts différés - actif	257 413	257 413		
Créances liées à l'intégration fiscale				
Etat, Impôt sur les bénéfices - part > 1 an				
Etat, Impôt sur les bénéfices - part < 1 an				
Comptes courants - part > 1 an	835 768	835 768		
Comptes courants - part < 1 an				
Actionnaires : capital appelé non versé	68 610	68 610		
Créances sur cessions d'actifs - part > 1 an				
Créances sur cessions d'actifs - part < 1 an				
Autres créances - part > 1 an				
Autres créances - part < 1 an				
Produits à recev. (Quote part rés. SNC)	80 397	80 397		
Intérêts courus sur créances				
Total	1 252 294	1 252 294		
Total Créances	2 108 595	2 108 595		

4.6-Trésorerie nette

Libellé	Ouverture	Clôture
VMP - Equivalents de trésorerie		
Disponibilités		
Intérêts courus non échus s/ dispo.	382 435	387 914
Provisions sur VMP - Equivalent de trésorerie		
Trésorerie active		
Concours bancaires (trésorerie passive)	382 435	387 914
Trésorerie passive	1 634 520	1 421 253
Trésorerie à court terme	1 634 520	1 421 253
	(1 252 084)	(1 033 339)
VMP - Autres placements		
Intérêts courus non échus s/ VMP		
Placements à court terme		
Actions propres		
Concours bancaires (dettes)		
Intérêts courus non échus - passif	4 091	106
Trésorerie passive assimilée une dette		
Trésorerie à long terme	4 091	106
	(4 091)	(106)
Trésorerie nette	(1 256 175)	(1 033 445)

SAS VDB et ASSOCIES

Commissaire aux Comptes

4.7-Provisions

Libellé	Ouverture	Clôture	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Provisions pour litiges - part > 1 an							
Provisions pour litiges - part < 1 an							
Provisions pour garanties - part > 1 an							
Provisions pour garanties - part < 1 an							
Provisions pour pertes de change							
Provisions pour pertes sur contrats - part > 1 an							
Provisions pour pertes sur contrats - part < 1 an							
Autres provisions pour risques - part > 1 an							
Autres provisions pour risques - part < 1 an	37 009	221 054	221 054	(37 009)			
Provisions pour pensions et retraites - part > 1 an							
Provisions pour pensions et retraites - part < 1 an	361 678	353 824		(7 854)			
Provisions pour restructurations - part > 1 an							
Provisions pour restructurations - part < 1 an							
Autres provisions pour charges - part > 1 an							
Autres provisions pour charges - part < 1 an	137 583	140 392	140 392	(137 583)			
Impôts différés - passif	2 687 808	1 595 971					
Provisions et impôts différés	3 224 078	2 311 242	361 446	(182 446)			(1 091 836)
							(1 091 836)

Au 30/06/2018, les provisions pour risques concernent uniquement LUNAMA. Il s'agit notamment :

Provisions pour litiges prud'homaux	30 629 euros
Litige URSSAF	18 913 euros
Assurandis	4 208 euros
Litige Galec	167 305 euros
Total	221 054 euros

Au 30/06/2018, les provisions pour charges concernent uniquement LUNAMA. Il s'agit notamment :

Provision pour risque cadeaux fidélité	140 392 euros
Total	140 392 euros

Au 30/06/2018, la provision pour retraite se décompose ainsi :

Société	Ouverture	Dotation	Reprise	Clôture
LUNAMA	361 678	0	7 854	353 824
Total	361 678	0	7 854	353 824

SAS VDB et ASSOCIES

La synthèse des postes autres fonds propres, écarts d'acquisition passif et provisions est la suivante :

Libellé	Subvention d'investissement	Ecart d'acquisition passif
Ouverture		3 224 078
Dotation		361 446
Reprise		(182 446)
Autres variations		(981 265)
Effet de change et réévaluation		
Variations de périmètre		
Clôture		2 311 242

Les autres variations correspondent aux reclassements comptabilisés au moment de la reprise des comptes consolidés 2017. Ces écritures ont ensuite été extournées en 2018.

4.8-Dettes financières

Libellé	Ouverture	Clôture	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Emprunts obligataires - part > 1 an							
Emprunts obligataires - part < 1 an							
Emprunts auprès établis. de crédit - part > 1 an	1 332 857	1 519 464	1 360 557	(292 493)			(881 457)
Emprunts auprès établis. de crédit - part < 1 an	13 972 491	10 626 938	150 000	(3 495 553)			
Dépôts et cautionnements reçus	14 519	14 519					
Emission titres part. et avances de l'état - part > 1 an							
Emission titres part. & av. de l'Etat - part < 1 an							
Autres emprunts et dettes assimilées - part > 1 an	81 632						(81 632)
Autres emprunts et dettes assimilées - part < 1 an	7 285 000	8 285 000	1 000 000				
Intérêts courus sur emprunts	45 228	50 136	4 908				
Dettes rattachées à des participations							
Concours bancaires (trésorerie passive)	1 634 520	1 421 253					(213 267)
Concours bancaires (dettes)	4 091	106					(3 985)
Intérêts courus non échus - passif							
Emprunts et dettes financières	24 370 338	21 917 416	2 515 465	(3 788 046)			(1 180 341)

Les dettes financières se décomposent par nature et par échéance comme suit :

Libellé	Clôture	< 1an	1 << 5 ans	> 5 ans
Emprunts obligataires - part > 1 an				
Emprunts obligataires - part < 1 an				
Emprunts auprès établis. de crédit - part > 1 an	1 519 464	446 020	1 073 444	
Emprunts auprès établis. de crédit - part < 1 an	10 626 938	1 865 245	4 097 602	4 664 090
Dépôts et cautionnements reçus	14 519	14 519		
Emission titres part, et avances de l'état - part > 1 an				
Emission titres part. & av. de l'Etat - part < 1 an				
Autres emprunts et dettes assimilées - part > 1 an				
Autres emprunts et dettes assimilées - part < 1 an	8 285 000		8 285 000	
Intérêts courus sur emprunts	50 136	50 136		
Dettes rattachées à des participations				
Concours bancaires (trésorerie passive)	1 421 253	1 421 253		
Concours bancaires (dettes)	106	106		
Intérêts courus non échus - passif				
Dettes financières	21 917 416	3 797 279	13 456 046	4 664 090

4.9-Fournisseurs et comptes rattachés, autres dettes et régularisation

Libellé	Ouverture	Clôture
Dettes fournisseurs - part > 1 an		
Dettes fournisseurs - part < 1 an		
Avances, acomptes reçus sur commandes	2 819 293	2 706 489
Fournisseurs et comptes rattachés	(0)	110 615
	2 819 293	2 817 104
Dettes sociales - part > 1 an		
Dettes sociales - part < 1 an		
Dettes fiscales (hors IS) - part > 1 an	713 909	726 053
Dettes fiscales (hors IS) - part < 1 an		
Dettes liées à l'intégration fiscale	430 658	304 683
Etat - impôts sur les bénéfices - part > 1 an		
Etat - impôts sur les bénéfices - part < 1 an		
Comptes courants - passif - part > 1 an	19 291	19 291
Comptes courants groupe - part < 1 an		
Dettes s/ acquis. d'actifs - part > 1 an		183 623
Dettes s/ acquis. d'actifs - part < 1 an		
Dividendes à payer	508 656	16 859
Autres dettes - part > 1 an		
Autres dettes - part < 1 an		
Charges à payer (Quote part pertes SNC)	209 399	72 836
Intérêts courus sur dettes		
Compte de liaison passif		
Ecart de conversion passif		
Produits constatés d'avance - part > 1 an		
Produits constatés d'avance - part < 1 an		
Autres dettes et comptes de régularisation	1 881 913	1 323 344
Total	4 701 206	4 140 448

Les fournisseurs et comptes rattachés, les autres dettes et compte de régularisation se décomposent par nature et par échéance comme suit :

Libellé	Clôture	< 1 an	1 <= 5 ans	> 5 ans
Dettes fournisseurs - part > 1 an				
Dettes fournisseurs - part < 1 an				
Avances, acomptes reçus sur commandes	2 706 489	2 706 489		
Fournisseurs et comptes rattachés	110 615	110 615		
	2 817 104	2 817 104		
Dettes sociales - part > 1 an				
Dettes sociales - part < 1 an				
Dettes fiscales (hors IS) - part > 1 an	726 053	726 053		
Dettes fiscales (hors IS) - part < 1 an				
Dettes liées à l'intégration fiscale	304 683	304 683		
Etat - impôts sur les bénéfices - part > 1 an				
Etat - impôts sur les bénéfices - part < 1 an				
Comptes courants - passif - part > 1 an	19 291	19 291		
Comptes courants groupe - part < 1 an				
Dettes s/ acquis. d'actifs - part > 1 an	183 623	183 623		
Dettes s/ acquis. d'actifs - part < 1 an				
Dividendes à payer	16 859	16 859		
Autres dettes - part > 1 an				
Autres dettes - part < 1 an				
Charges à payer (Quote part pertes SNC)	72 836	72 836		
Intérêts courus sur dettes				
Autres dettes et comptes de régularisation	1 323 344	1 323 344		
	1 323 344	1 323 344		
Total	4 140 448	4 140 448		

5. Notes annexes sur les impôts différés

Libellé	Ouverture	Clôture	Variation du bas de bilan	Effets de taux (impôt)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Impôts différés - actif	705 717						(705 717)
Impôts différés - passif	2 687 808	1 595 971	(110 571)				(981 265)
Valeur nette d'impôt différé	(1 982 091)	(1 595 971)	110 571				275 548
Dont :							
Données sociales							
Fiscalité différée (décalages temporaires)							
Fiscalité différée (décalages temporaires)							
Fiscalité différée (décalages temporaires)							
Fiscalité différée (écritures manuelles)	38 690						(38 690)
Fiscalité différée : compensation Actif/Passif	(1 982 091)						
Impôts différés (Activation des engagements de retraite)							
Fiscalité différée (écritures manuelles)	(1 943 401)						(38 690)
Annulation du social pour les MEE							
Annulation du social pour les MEE							
Annulation du social pour les MEE							
Valeur nette par catégorie	(1 943 401)						(38 690)
Autres	(38 690)	(1 595 971)	110 571				314 238
Valeur nette par catégorie	(1 982 091)	(1 595 971)	110 571				275 548

6. Notes annexes sur les postes du compte de résultat

Pour rappel, les comptes au 30 juin 2018 ont été établis par un cabinet d'expertise-comptable différent du cabinet ayant établi les comptes consolidés au 30 juin 2017.

6.1-Chiffre d'affaires

Libellé	2018	2017
Ventes de marchandises		
Production vendue de biens	44 196 142	41 734 206
Production vendue de services		
Produits des activités annexes	1 043 674	694 060
Ventes et Production intra-groupe	248 244	269 321
Rabais, remises et ristournes accordés		
Chiffres d'affaires	(647 648)	(508 308)
	44 840 411	42 189 279

6.2-Autres produits d'exploitation

Libellé	2018	2017
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Rep./Amt. & Prov. immo. incorporelles	21 218	37 897
Rep./Amt. & Prov. immo. corporelles		
Rep./Prov. risques & charges d'exploit.		
Rep./Prov. engagements de retraite	174 592	154 110
Rep./Prov. sur actif circulant	7 854	
Transferts de charges d'exploitation	84 256	86 603
Autres produits	85 265	309 973
Autres produits d'exploitation	159 381	239 378
	532 565	827 961

6.3-Achats consommés

Libellé	2018	2017
Achats de marchandises		
Achats d'études et prestations de services	(35 085 222)	(33 439 424)
Autres achats		
Achats intra-groupe		
Achats non stockés de matières et fournitures		
Variation stocks de marchandises	(444 901)	(137 394)
Achat m.p., fournit. & aut. appro.	(341 780)	154 058
Var. stocks mp, fournit. & autres appro.	(51 401)	(105 137)
	(4 510)	(1 595)
Achats consommés	(35 927 815)	(33 529 492)

SAS MDB et ASSOCIES

6.4-Charges externes

Libellé	2018	2017
Sous-traitance	(310 841)	(405 389)
Redevances de crédit-bail	(59 925)	(98 321)
Locations immobilières et charges locatives	(46 641)	(52 976)
Locations mobilières et charges locatives	(49 996)	(34 753)
Autres services extérieurs	(225 866)	(203 977)
Primes d'assurances	(74 413)	(70 475)
Autres services extérieurs	(8 937)	(25 541)
Redevances		
Personnel détaché et intérimaire	(33 148)	(43 028)
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	(186 809)	(159 803)
Publicité, publications, relations publiques	(554 808)	(559 796)
Transport		
Déplacements, missions et réceptions	(75 312)	(44 448)
Frais postaux et frais de télécommunications	(18 555)	(18 887)
Frais bancaires	(154 687)	(136 666)
Autres charges externes	(208 369)	(656 766)
Autres charges	(3 922)	(25 005)
Autres charges d'exploitation	(2 012 228)	(2 535 833)

6.5-Impôts et taxes

Libellé	2018	2017
Impôts et taxes sur rémunérations	(106 530)	(112 132)
Autres impôts et taxes	(613 274)	(656 565)
Impôts et taxes	(719 804)	(768 697)

6.6-Charges de personnel

Libellé	2018	2017
Rémunérations du personnel	(3 482 347)	(3 543 852)
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	(1 116 363)	(1 153 752)
Autres charges de personnel	5 913	12 090
Charges de personnel	(4 592 796)	(4 685 514)

6.7-Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions

Libellé	2018	2017
Dot./Amt. & Prov. immo. incorporelles	(6 883)	(13 632)
Dot./Amt. & Prov. immo. corporelles	(1 183 880)	(727 213)
Dot./Amt. charges d'exploit, à répartir		
Dot./Prov. risques & charges d'exploit.	(361 446)	(160 901)
Dot/Prov. engagements de retraite		(361 678)
Dot/Prov. pour dép. des actifs circulants	(100 342)	(78 894)
Dotations d'exploitation	(1 652 551)	(1 342 318)

6.8-Produits financiers

Libellé	2018	2017
Dividendes des autres participations		
Dividendes des participations consolidées	125	100
Revenus des créances rattachées à des participations		
Produits sur créances et VMP		23
Rep./Prov. risques et ch. financiers		
Rep./Provisions actifs financiers		
Reprise sur provisions dépréciation titres - groupe		
Transfert de charges financières		
Gains de change sur opérations financières		
Gains de change sur achats de marchandises		
Gains de change sur autres achats externes		
Gains de change sur autres charges externes		
Gains de change sur ventes de biens		
Gains de change sur ventes de produits		
Gains de change sur ventes de services		
Produits nets sur cession de VMP		
Autres produits financiers	6 945	761
Autres produits financiers - groupe		
Produits financiers	7 070	884

6.9-Charges financières

Libellé	2018	2017
Charges d'intérêts		
Pertes sur créances financières et VMP	(291 425)	(314 966)
Pertes de change sur opérations financières		
Pertes de change sur achats de marchandises		
Pertes de change sur autres achats externes		
Pertes de change sur autres charges externes		
Pertes de change sur ventes de biens		
Pertes de change sur ventes de produits		
Pertes de change sur ventes de services		
Autres charges financières		
Autres charges financières - groupe	(248)	(135)
Dot./Ami primes de remb. des obligations		
Dot/Prov. risques et charges financiers		
Dot/Provisions sur actifs financiers		
Dotations provisions dépréciation titres - groupe		
Charges financières	(291 673)	(315 101)

6.10- Produits exceptionnels

Libellé	2018	2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits excep. s/ exercices antérieurs	13 972	16 981
Produits de cession de titres (conso.)	40 956	15 137
Produits de cession d'immo. incorp.		
Produits de cession d'immo. corp.		
Produits de cession de titres	987 152	890 494
Produits de cession d'autres élém. actif	159 757	2 218
Subv. invest. virées au résultat, de l'ex.		
Autres produits exceptionnels	6 033	
Produits de fusion		
Incidence des changements de méthode et juste valeur		
Boni provenant du rachat d'actions propres		
Rep. sur provisions réglementées		
Rep. excep./Prov. pour R&C exceptionnels		0
Rep. excep. prov. Immo. Fin. (impairment)		
Rep. excep./ Prov. actif circulant		
Reprises except. sur autres provisions		
Transfert de charges exceptionnelles		67 814
Produits exceptionnels	1 207 870	992 643

6.11- Charges exceptionnelles

Charges excep. sur exercices antérieurs	(98 807)	(15 573)
VNC des titres conso cédés		
VNC des immo. incorp. cédées		
VNC des immo. corp. cédées		
VNC des titres cédés	(764 237)	(808 442)
+/- value de consolidation	(21 826)	(16)
VNC d'autres éléments d'actif cédés		
Autres charges exceptionnelles		
Charges de fusion		
Incidence des changements de méthode		
Mali provenant du rachat d'actions propres		
Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations		
Dotations aux provisions réglementées	(1 114)	
Dot. aux prov. pour R&C exceptionnels		
Dot. excep. prov. Immo. Fin. (impairment)		
Dot. excep./Prov. actif circulant		
Dot. aux prov. pour dépréciation exceptionnelles		(12 195)
Compte d'ajustement (Intra-groupe Résultat exceptionnel)		
Compte de liaison (Intra-groupe Résultat exceptionnel)		
Charges exceptionnelles	(925 106)	(890 766)

6.12- Impôts sur les résultats et preuve d'impôts

Libellé	2018	2017
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	(39 123)	(54 541)
Charges excep. sur exercices antérieurs	(98 807)	(15 573)
VNC des titres conso cédés		
VNC des immo. incorp. cédées		
VNC des immo. corp. cédées	(764 237)	(808 442)
VNC des titres cédés	(21 826)	(16)
+/- value de consolidation		
VNC d'autres éléments d'actif cédés		
Autres charges exceptionnelles		
Charges de fusion		
Incidence des changements de méthode		
Mali provenant du rachat d'actions propres		
Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations	(1 114)	
Dotations aux provisions réglementées		
Dot. aux prov. pour R&C exceptionnels		
Dot. excep. prov. Immo. Fin. (impairment)		
Dot. excep./Prov. actif circulant		
Dot. aux prov. pour dépréciation exceptionnelles		(12 195)
Compte d'ajustement (Intra-groupe Résultat exceptionnel)		
Compte de liaison (Intra-groupe Résultat exceptionnel)		
Charges exceptionnelles	(925 106)	(890 766)

La preuve d'impôts se décompose comme suit :

Résultat avant amort/prov sur écarts d'acq, impôts et résultat des MEE	465 943
Taux d'impôt de l'entité consolidante	33,33%
Impôt théorique	(155 314)
Effets des différences de base	111 665
Effets des différences de taux	40 499
Crédits d'impôt et autres dispositions fiscales particulières	315 930
Effets des déficits non activés	
Ecritures manuelles sur impôt	
CHARGE D'IMPOT THEORIQUE	312 779
CHARGE D'IMPOT REELLE	361 726
<i>Taux effectif d'impôt</i>	<i>-77,63%</i>

7. Autres Informations

7.1-Effectifs

Libellé	2018	2017
Effectif moyen interne	149	153
Cadres	6	3
Agents de maîtrise et techniciens	18	2
Employés	125	148
Ouvriers		
Effectif moyen intérimaire		
Intérimaires		
Effectif moyen total	149	153

LUNAMA

Société par actions Simplifiée au capital de 50.000 Euros
Siège Social : Rue Boutet de Monvel

54300 LUNEVILLE

490 581 584 R.C.S. NANCY

RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE

PRESENTE A L'ASSEMBLEE DES ASSOCIES DU 20 DECEMBRE 2018

Chers Associés,

Vous êtes réunis en Assemblée conformément aux dispositions légales et statutaires à l'effet de vous présenter les comptes consolidés de l'exercice clos le **30 JUIN 2018**.

Nous vous rappelons que nous sommes tenus de tenir des comptes consolidés en application des articles L.233-16 et suivants du Code de Commerce.

I – PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les Sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont :

- La Société mère

- La Société "**LUNAMA**" Société par Actions Simplifiée au capital de 50.000 Euros dont le siège est à LUNEVILLE (Meurthe et Moselle) – Rue Boutet de Monvel.

Activité : Exploitation par location-gérance d'un fonds de commerce d'hypermarché à prédominance alimentaire et de station-service à l'enseigne "E LECLERC", sis à LUNEVILLE (Meurthe et Moselle) – Rue Boutet de Monvel et d'un EXPRESS DRIVE sis à REHAINVILLER (Meurthe-et-Moselle) - Rue de la Strasbourgeoise, appartenant à la Société **LUNEDIS**.

- Les Sociétés filiales

- La Société "**LUNEDIS**" Société par Actions Simplifiée au capital de 161.370 Euros dont le siège est à LUNEVILLE (Meurthe et Moselle) – Rue Boutet de Monvel.

Activité : Location gérance de son fonds de commerce d'hypermarché alimentaire et de station-service à l'enseigne "E. LECLERC" sis à LUNEVILLE (Meurthe-et-Moselle) - Rue Boutet de Monvel et d'un EXPRESS DRIVE sis à REHAINVILLER (Meurthe-et-Moselle) - Rue de la Strasbourgeoise, au profit de la Société "**LUNAMA**" ainsi que la location de boutiques lui appartenant dans la galerie marchande attenante à l'hypermarché.

Détention : 99,61% par la Société "**LUNAMA**".

- La Société "**SCI ALPHIMAX**" Société Civile Immobilière au capital de 198.885 Euros dont le siège est à LUNEVILLE (Meurthe et Moselle) – Rue Boutet de Monvel.

Activité : l'acquisition, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, la location et la sous-location de tous immeubles bâtis ou non bâtis.

Détention : 90% par la Société "**LUNAMA**".

II – RAPPORT DE GESTION DU GROUPE SUR L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2018

Les présents comptes consolidés sont établis conformément aux dispositions des articles L.233-16 et suivants et R.233-3 et suivants du Code de commerce. Nous tenons également compte du Règlement CRC 99-02 homologué par arrêté ministériel du 22 Juin 1999.

Les comptes sont consolidés dans le respect des principes comptables de :

- Prudence
- Coûts historiques
- Continuité d'exploitation
- Indépendance des exercices
- Permanence des méthodes

en appliquant les méthodes d'évaluation du Code de Commerce ainsi que celles prévues par la loi sur les Sociétés Commerciales.

Au cours de cet exercice consolidé qui s'est déroulé sur une période de 12 mois, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de 44.840.411 Euros contre 42.189.279 Euros pour l'exercice précédent.

Globalement, l'ensemble des charges d'exploitation du groupe s'est élevé à 44.905.195 Euros contre 42.861.853 Euros pour l'exercice précédent.

Par suite, le résultat d'exploitation du groupe se solde par un bénéfice de 467.782 Euros contre un même bénéfice pour l'exercice précédent de 155.387 Euros.

En ce qui concerne le résultat financier du groupe, l'ensemble des produits s'est élevé à 7.070 Euros contre 884 Euros pour l'exercice précédent, et l'ensemble des charges à 291.673 Euros contre 315.101 Euros pour l'exercice précédent, de sorte que, balance faite, ce résultat se solde par une perte de 284.603 Euros.

Par suite, le résultat courant avant impôts du groupe fait ressortir un bénéfice de 183.178 Euros contre une perte de 158.829 Euros pour l'exercice précédent.

Enfin, le résultat exceptionnel du groupe se traduit par un bénéfice de 282.764 Euros constitué :

- de produits exceptionnels pour 1.207.870 Euros,
- de charges exceptionnelles pour 925.106 Euros.

Le même résultat exceptionnel faisait ressortir un bénéfice de 101.877 €uros sur l'exercice précédent.

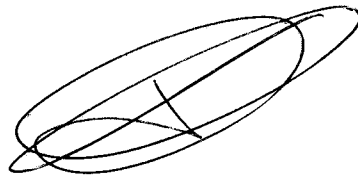
Après dotation d'une somme de 361.726 €uros au titre de l'impôt sur les bénéfices, le résultat comptable net du Groupe se traduit par un bénéfice de 58.430 €uros.

En ce qui concerne l'exercice en cours et l'avenir immédiat, tous les efforts sont faits pour maîtriser au mieux nos charges et parvenir ainsi à une amélioration du résultat du Groupe.

Nous allons maintenant vous présenter plus en détail les comptes consolidés de l'exercice puis il vous sera donné lecture du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés.

LE PRESIDENT DE LA SOCIETE

SEPTIEME COMPTABILITE



Frédéric MAILLARD
42-46 rue Lamartine
80000 AMIENS
Expert Comptable
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale d'Amiens

VDB ET ASSOCIES
15 avenue Paul Claudel
80480 DURY
Représenté par :
Michel BOIVIN
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale d'Amiens

EXEMPLAIRE GREFFE

L U N A M A

Société par actions simplifiée au capital de 50 000 €
Siège social : rue Boutet de Monvel
54300 LUNEVILLE

SIRET : 490 581 584 00011
APE : 4711F

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 30 JUIN 2018

Aux Associés de la Société LUNAMA,

I/ OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales en date des 19/07/2018 et 19/11/2015, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la Société LUNAMA, relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II/ FONDEMENT DE L'OPINION

2.1 – REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

2.2 - INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2017 à la date d'émission de notre rapport et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

IV/ JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Dans le cadre de nos appréciations des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous nous sommes assurés que les méthodes d'évaluation des écarts d'acquisition et d'évaluation sont valorisées conformément à la méthode décrite dans les notes de l'annexe.

Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées, nous nous sommes assurés de la correcte présentation d'ensemble des comptes consolidés par rapport aux règles en vigueur.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

V/ VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION GROUPE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du Président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

VI/ RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président

VII/ RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Le 26 novembre 2018
Les Commissaires aux Comptes

Frédéric MAILLARD

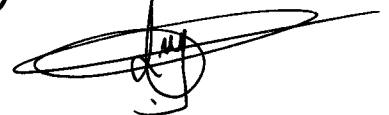


VDB ET ASSOCIES

Représenté par :

Michel BOIVIN

Rachid AISSAOUI



DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ✚ il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ✚ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ✚ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- ✚ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ✚ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- ✚ concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.